

BUDGET PRIMITIF



CENTRE MÉDICO PSYCHO PÉDAGOGIQUE

REPUBLIQUE FRANCAISE | Poste comptable de Sainte-Geneviève-des-Bois 91700

CMPP - 38 ROUTE DE LONGPONT - 91700 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS - ☎ 01 60 16 02 51 - CMPP5@SGDB91.COM

SIRET : 219 105 491 00282 - VOTÉ PAR NATURE M.22

**ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)**

N° FINES / Nom de l'établissement ou service

910680107

CMPP

ADRESSE :

38 ROUTE DE LONGPONT

Date de la dernière autorisation :

03/01/2017

Département : 91 - Essonne

ORGANISME GESTIONNAIRE :

MAIRIE DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

TELEPHONE / FAX / Email :

01 60 6 02 51

Damien-kugel@sgdb91.com

NOM DU DIRECTEUR ou de la personne ayant
qualité pour représenter l'établissement ou service:

Dr Pascale ROSENBERG

CATEGORIE :

189 - Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP)

Autorité en charge de la tarification :

ARS

C.C.N.T. :

DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :

CAPACITE AUTORISEE :

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N - 1

Classe 6-groupes II et III de produits :

1046755,74

ACTIVITE de l'établissement ou du service

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

	Lits ou places réels 2020	Lits ou places financés	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de jours de présence des travailleurs en E.S.A.T.	Nombre de journées théorique	Activité par dérogation		
						Nombre de personnes	Nombre de journées proposées	Nombre de journées allouées
Activité théorique	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (2) x (3)	(6)	(7)	(8)
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0
Externat					0			
Semi-internat					0			
Internat					0			
Autre 1					0			
Autre 2					0			
Autre 3					0			
					(5) = (2) x (3)			

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Moyenne	BP 2021	BP proposé 2022			Retenu par le tarifificateur	
						Nombre	Taux d'occupation		Nombre	Taux d'occupation
Activité prévisionnelle	(9)	(10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)		(17)	(18)
TOTAL en journées	0	0	0	0	0	0	0,0%	0	0	0,0%
Externat				0	0		0,0%			0,0%
Semi-internat				0	0		0,0%			0,0%
Internat				0	0		0,0%			0,0%
Autre 1				0	0		0,0%			0,0%
Autre 2				0	0		0,0%			0,0%
Autre 3				0	0		0,0%			0,0%
							(16) = (15) / (5)			(18) = (17) / (5)
							(13) = [(9) + (10) + (12)] / 3			

EXPLOITATION - Les charges

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

	Réal 2020	Budget exécutoire 2021	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Recon- duction	Mesures nouvelles	Total		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)	
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE							
ACHATS							
601					0,00		
602					0,00		
603					0,00		
606	7 668,53	13 500,00	0,00	13 000,00	13 000,00		13 000,00
607					0,00		
709					0,00		
713					0,00		
SERVICES EXTERIEURS							
6111	0,00	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00		37 000,00
6112					0,00		
6118					0,00		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
6241					0,00		
6242					0,00		
6247					0,00		
6248	0,00	310,17	0,00	400,00	400,00		400,00
625	67,97	3 450,00	0,00	2 700,00	2 700,00		2 700,00
626	806,69	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00		4 200,00
6281					0,00		
6282					0,00		
6283	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6284					0,00		
6287	4 249,36	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00
6288	0,00	600,00	0,00	10 600,00	10 600,00		10 600,00
TOTAL GROUPE I	12 792,55	27 060,17	0,00	72 900,00	72 900,00		72 900,00

EXPLOITATION - Les charges

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

ANNEXE 1

	Réal 2020	Budget exécutoire 2021	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Recon- duction	Mesures nouvelles	Total		
GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL							
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
621		18 151,73	40 874,24	0,00	26 920,40		26 920,40
622		5 580,00	6 500,00	0,00	16 261,00		16 261,00
631							0,00
633		16 170,23	22 000,00	0,00	19 176,00		19 176,00
641		577 051,86	632 015,93	0,00	639 748,00		639 748,00
642		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
643							0,00
645		205 043,25	270 300,00	0,00	226 223,00		0,00
646							0,00
647		10 003,46	0,00	0,00	0,00		0,00
648		0,00	1 300,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL GROUPE II	832 000,53	972 990,17	0,00	928 328,40	928 328,40		702 105,40

EXPLOITATION - Les charges

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO SOCIAL
RELEVANT DU 1 DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

ANNEXE 1

	Réal 2020	Budget exécutif 2021	Budget prévisionnel proposé		Dépenses substantielles	Budget exécutif
			Recon- struction	Measures nouvelles	Total	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) - (3) - (4)	(7)
GROUPES III : DEPENSES AFFEREES A LA STRUCTURE.						
61.2 Revenus de crédit-bail					0,00	
61.3 Locations immobilières					0,00	
61.35 Locations mobilières					0,00	
61.4 Charges locatives et de copropriété					0,00	
61.5 Entretien et réparations sur biens immobiliers					0,00	
61.52 Entretien et réparations sur biens mobiliers					0,00	
61.56 Maintenance	2 184,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
61.6 Primes d'assurance					0,00	
61.7 Etudes et recherches					0,00	
61.8 Divers	344,64	13 320,00	0,00	3 000,00	5 000,00	5 000,00
62.3 Information, publications, relations publiques	3 412,80	3 000,00	0,00	3 412,80	3 412,80	3 412,80
62.7 Services bancaires et assimilés					0,00	
63.5 Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)					0,00	
63.7 Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)					0,00	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
65.1 Rémunérations pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	405,00	1 000,00	0,00	600,00	600,00	600,00
65.4 Pertes sur créances irrécouvrables					0,00	
65.5 Quotient-part de résultat sur opérations faites en commun					0,00	
65.7 Subventions	1,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65.8 Charges diverses de gestion courante					0,00	
CHARGES FINANCIERES						
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
67.1 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					0,00	
67.3 Titres annulés (sur exercices antérieurs) (M22)	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
67.5 Valeurs courables des éléments d'actif cédés					0,00	
67.8 Autres charges exceptionnelles					0,00	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS						
68.1.1 Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	14 135,90	23 485,40	0,00	29 500,00	29 500,00	29 500,00
68.1.2 Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68.1.5 Dotations aux provisions des charges d'exploitation					0,00	
68.1.6 Dotations aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68.1.7 Dotations aux provisions des actifs circulants					0,00	
68.6 Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges financières	0,00	0,00	0,00	3 120,00	3 120,00	3 120,00
68.7 Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges exceptionnelles					0,00	
68.7.1 dont dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations					0,00	
68.7.2 dont dotations aux amortissements exceptionnels des charges d'exploitation					0,00	
68.7.3 dont dotations aux provisions réglementées pour renouveaulement des immobilisations	0,00	0,00	0,00	3 120,00	3 120,00	3 120,00
68.7.4 dont dotations aux provisions réglementées pour renouveaulement des immobilisations					0,00	
68.7.5 dont dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (M22 bis)					0,00	
68.7.6 dont dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant (M22 bis)					0,00	
68.7.7 dont autres					0,00	
68.7.8 dont dotations aux amortissements exceptionnels					0,00	
68.7.9 dont dotations aux amortissements exceptionnels					0,00	
68.8 Provisions à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.1 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.2 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.3 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.4 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.5 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.6 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.7 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.8 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.9 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.10 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.11 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.12 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.13 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.14 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.15 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.16 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.17 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.18 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.19 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.20 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.21 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.22 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.23 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.24 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.25 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.26 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.27 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.28 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.29 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.30 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.31 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.32 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.33 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.34 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.35 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.36 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.37 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.38 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.39 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.40 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.41 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.42 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.43 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.44 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.45 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.46 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.47 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.48 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.49 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.50 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.51 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.52 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.53 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.54 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.55 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.56 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.57 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.58 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.59 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.60 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.61 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.62 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.63 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.64 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.65 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.66 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.67 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.68 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.69 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.70 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.71 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.72 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.73 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.74 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.75 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.76 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.77 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.78 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.79 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.80 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.81 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.82 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.83 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.84 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.85 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.86 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.87 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.88 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.89 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.90 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.91 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.92 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.93 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.94 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.95 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.96 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.97 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.98 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
68.9.99 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
69.0 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
69.1 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
69.2 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
69.3 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
69.4 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
69.5 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
69.6 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
69.7 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
69.8 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
69.9 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
70.0 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
70.1 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
70.2 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
70.3 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
70.4 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
70.5 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
70.6 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
70.7 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
70.8 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
70.9 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
71.0 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
71.1 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
71.2 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
71.3 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
71.4 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
71.5 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
71.6 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
71.7 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
71.8 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
71.9 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
72.0 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
72.1 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
72.2 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
72.3 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
72.4 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
72.5 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
72.6 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
72.7 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
72.8 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
72.9 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
73.0 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
73.1 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
73.2 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
73.3 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
73.4 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
73.5 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	
73.6 dont engagements à réaliser sur réserves affectées (M22 bis)					0,00	

EXPLOITATION - Les produits

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL **RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

ANNEXE 1

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION									
	Réal 2020	Budget exécutoire 2021	Budget prévisionnel proposé		Recon- duction	Mesures nouvelles	Total	Recettes autorisées	Budget exécutoire
	(1)	(2)	(3)	(4)		(5) = (3) + (4)	(6)	(7)	
731		0,00	1 081 829,92	0,00	1 027 640,20	1 027 640,20			1 027 640,20
732						0,00			
733						0,00			
734						0,00			
735						0,00			
7351						0,00			
7352						0,00			
7353						0,00			
738						0,00			
TOTAL GROUPE I			0,00	1 081 829,92	0,00	1 027 640,20	1 027 640,20		1 027 640,20
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION									
70		898 884,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
7082						0,00	0,00		
70821							0,00		
70822							0,00		
70823							0,00		
70828							0,00		
71							0,00		
72							0,00		
74							0,00		
75		1,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
603							0,00		
609							0,00		
619							0,00		
629							0,00		
6419		4 222,99	0,00	0,00	0,00	14 500,00	14 500,00		14 500,00
6429							0,00		
6439							0,00		
6459/							0,00		
6979		2 319,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6489							0,00		
6611							0,00		
TOTAL GROUPE II			905 428,34	0,00	0,00	14 500,00	14 500,00		14 500,00

EXPLOITATION - Les produits

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

ANNEXE 1

		R��l 2020	Budget ex��cutoire 2021	Budget pr��visionnel propos��		Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire
				Recon- duction	Mesures nouvelles		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(7)
76	Produits financiers					0,00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS							
771	Produits exceptionnels sur op��rations de gestion	1 106,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annul��s (sur exercices ant��rieurs) ou atteints par la d��cheance quadriennale (M22)					0,00	
775	Produits des cessions d'��l��ments d'actif					0,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement vir��e au r��sultat de l'exercice					0,00	
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS							
781	Reprises sur amortissements, d��pr��ciations et provisions (�� inscrire dans les produits d'exploitation)					0,00	
786	Reprises sur d��pr��ciations et provisions (�� inscrire dans les produits financiers)					0,00	
787	Reprises sur d��pr��ciations et provisions (�� inscrire dans les produits exceptionnels)	0,00	0,00	0,00	6 621,00	6 621,00	6 621,00
78725	dont reprises sur amortissements d��rogatoires					0,00	
78741	dont reprises sur provisions r��glement��es destin��es �� renforcer la couverture du BFR					0,00	
78742	dont reprises sur provisions r��glement��es pour renouvellement des immobilisations	0,00	0,00	0,00	6 621,00	6 621,00	6 621,00
787461	dont reprises sur provisions r��glement��es: r��serves des plus-values nettes d'actif immobilis�� (M22 bis)					0,00	
787462	dont reprises sur provisions r��glement��es: r��serves des plus-values nettes d'actif circulant (M22 bis)					0,00	
78748	dont autres reprises (sur provisions r��glement��es)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7876	dont reprises sur d��pr��ciations exceptionnelles					0,00	
789	Report des ressources non utilis��es des exercices ant��rieurs (M22 bis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges					0,00	
791	dont transfert de charges d'exploitation					0,00	
796	dont transfert de charges financi��res					0,00	
797	dont transfert de charges exceptionnelles					0,00	
TOTAL GROUPE III		1 106,82	0,00	0,00	6 621,00	6 621,00	6 621,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)							
		906 535,16	0 81 829,92	0,00	0 48 761,20	0 48 761,20	0 48 761,20
002	Exc��dent de la section d'exploitation report��						
005	Amortissements comptables exc��dentaires diff��r��s						
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		906 535,16	0 81 829,92	0,00	0 48 761,20	0 48 761,20	0 48 761,20

Report    nouveau 2022

RAN 2020 RAN 2021

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

SECTION D'INVESTISSEMENT : EMPLOIS

		Réel 2020	Budget exécutoire 2021	Budget prévisionnel 2022
Réduction des fonds propres ou reprise sur apports				
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves			
1161	Amortissements comptables excédentaires différés			
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables			
Reprises				
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)	0,00	0,00	6 621,00
15	Provisions			
Remboursement des dettes financières				
16	Emprunts et dettes assimilées			
17	Dettes rattachées à des participations			
Compte de liaison investissement				
18	Comptes de liaison investissements			
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé				
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles	17 392,03	30 237,61	27 124,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Autres				
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciation des immobilisations (reprises)			
39	Dépréciation de stocks et en-cours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)			
49	Dépréciation des comptes de tiers (reprises)			
59	Dépréciation des comptes financiers (reprises)			
001	Résultat d'investissement cumulé antérieur (déficit)	0,00	0,00	
004	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	
003	Excédent prévisionnel d'investissement	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL		17 392,03	30 237,61	33 745,00

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

SECTION D'INVESTISSEMENT : RESSOURCES

		Réel 2020	Budget exécutoire 2021	Budget prévisionnel 2022
Augmentation des fonds propres				
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	0,00	2 752,21	1 125,00
1161	Amortissements comptables excédentaires différés			
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables			
Dotations aux provisions				
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)	0,00	4 000,00	3 120,00
15	Provisions			
Augmentation des dettes financières				
16	Emprunts et dettes assimilées			
17	Dettes rattachées à des participations			
Compte de liaison				
18	Comptes de liaison investissements			
Immobilisations (sorties)				
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Autres				
28	Amortissements des immobilisations (dotations)	14 135,90	23 485,40	29 500,00
29	Dépréciation des immobilisations (dotations)			
39	Dépréciation de stocks et en-cours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (diminution)			
49	Dépréciation des comptes de tiers (dotations)			
59	Dépréciation des comptes financiers (dotations)			
001	Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)	33 448,71	0,00	
004	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	
007	Déficit prévisionnel d'investissement	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL		47 584,61	30 237,61	33 745,00

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT
ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS

		Proposition de l'établissement	Retenu par l'autorité de tarification
A	TOTAL CHARGES - (TOTAL GROUPE I + II + III)	1 048 761,20	0,00
B	PRODUITS EN ATTENUATION - (TOTAL GROUPE II + III)	21 121,00	0,00
C	Reprises sur le compte 111 (M22) / 11511 (M22 bis, excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reductibles) et le compte 10687 (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement)		
D	Dotation (débits) de l'exercice aux amortissements comptables excédentaires différés (compte 116-1)		
E	Solde débiteur du compte 116-2 : Dépenses pour congés payés ou solde créditeur du compte 4282 : dettes provisionnées pour congés à payer		
F	Provisionnements (débits) de l'exercice au compte 116-3 : Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R314-45 du CASF et au compte 116-8		
G	A - (B + C + D + E + F) = Dépenses nettes autorisées	1 027 640,20	0,00
H	(+/-) Reprises de résultat (comptes 11510 ou 11519 en M22 bis ; comptes 111 ou 119 en M22)		
	Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G - H	1 027 640,20	0,00
Dotation globale de financement		1 027 640,20	0,00

(activité 15) (activité 17)

Nombre de journées	0	0
- Externat	0	0
- Semi-internat	0	0
- Internat	0	0
- Autre 1	0	0
- Autre 2	0	0
- Autre 3	0	0

Prix de journée moyen de l'année	0,00	0,00
- Externat		
- Semi-internat		
- Internat		
- Autre 1		
- Autre 2		
- Autre 3		

TABLEAU DES EFFECTIFS

ANNEXE 11 (arrêté 22 octobre 2003)									
Catégorie	A	B		C	Variation en ETP 2022			Nbr d'ETP total résultant du Budget Exécutoire 2022	
	Temps plein 2021	Temps partiel 2021			Total 2021	Proposé			
		Nbr d'agents	Nbr ETP			Nbr d'agents	Nbr ETP		En plus
	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2)	(5) = (1) + (3)	(6)	(7) > 0	(8) = (5) + (6) - (7)	
Direction / Encadrement									
				0	0,00			0,00	
TOTAL 1	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	
Administration / Gestion									
				0	0,00			0,00	
TOTAL 2	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	
Services Généraux et restauration									
				0	0,00			0,00	
TOTAL 3	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	
Socio-éducatif									
				0	0,00			0,00	
TOTAL 4	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	
Paramédical									
				0	0,00			0,00	
TOTAL 5	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	
Médical									
				0	0,00			0,00	
TOTAL 6	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0,00	

* Saisie en valeur absolue

TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES COMMUNES A PLUSIEURS ETABLISSEMENTS OU SERVICES									
ANNEXE 3 (arrêté du 22 octobre 2003)									
Saisie non normalisée									
N° de compte	Libellé	Montant total du compte à répartir	Clé de répartition (nature)	Unité de répartition 1		Unité de répartition 2		Unité de répartition 3	
				Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant
(1) (2) (3) (4) (5)									
Total		0			0			0	0

ANNEXE 4 - arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 15 juin 2007

Montant brut	Amort. et dépréciation	ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
			Montant brut	Amort et dépréciation	Montant net	Montant net
		Actif immobilisé				
		Immobilisations incorporelles				
201	2801	Frais d'établissement			0,00	
203 à 208	2803 à 2808, 2905 à 2908	Autres immobilisations incorporelles			0,00	
232, 237	2932	Immobilisations incorporelles en cours			0,00	
		Immobilisations corporelles				
211, 212	2811, 2812, 291	Terrains			0,00	
213, 214	2813, 2814, 291	Constructions		4 008,84	-4 008,84	
215	2815, 2915	Installations techniques, matériels et outillage			0,00	
218, 228	2818, 2918	Autres immobilisations corporelles	17 392,03	8 711,06	8 680,97	
231, 238	2931	Immobilisations corporelles en cours			0,00	
		Immobilisations financières				
25, 26	296	Participations et créances rattachées à des participations			0,00	
271, 272, 273	2971, 2972, 2973	Autres titres immobilisés			0,00	
274	2974	Prêts			0,00	
275, 276	2975, 2976	Autres immobilisations financières			0,00	
		TOTAL I	17 392,03	12 719,90	4 672,13	0,00
18		Comptes de liaison (1)			0,00	
		TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00
		Actif circulant				
		Stocks et en-cours				
31	391	Matières premières et fournitures			0,00	
32	392	Autres approvisionnements			0,00	
33, 34	393, 394	En-cours de production (biens et services)			0,00	
35	395	Produits intermédiaires et finis			0,00	
37	397	Marchandises			0,00	
4091		Avances et acomptes versés sur commandes			0,00	
		Créances (2)				
411 à 418	491	Créances redevables et comptes rattachés (3)			0,00	
4096, 4907, 4098, 4287, 4387, 4886, 441, 4431, 4438, 4456, 4458D, 4487 45D, 462, 465, 4687 472	495, 496	Autres créances			0,00	
50	59	Valeurs mobilières de placement			0,00	
51 (sauf 519)		Disponibilités			0,00	
486		Charges constatées d'avance			0,00	
		TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00
481		Charges à répartir sur plusieurs exercices IV			0,00	
169		Primes de remboursement des obligations V			0,00	
476		Ecart de conversion (actif) VI			0,00	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	17 392,03	12 719,90	4 672,13	0,00

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement ou service et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du code de l'action sociale et des familles

ANNEXE 4 - arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 15 juin 2007		
P A S S I F		
	31/12/2020	31/12/2019
Fonds propres		
102 Fonds associatifs sans droit de reprise		
103 Fonds associatifs avec droit de reprise		
1034, 1035 Dons et legs		
1036 Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
Réserves		
10682 Excédents affectés à l'investissement		
10686, 10687 Réserves de compensation		
10685 Excédents affectés à la couverture du BFR		
1062, 1063, 1064, 10681, 10688 Autres réserves		
Report à nouveau		
110, 119 Report à nouveau (gestion non contrôlée)		
114 Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
115 Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
116.1, 116.2, 116.3 Dépenses non opposables aux tiers financeurs		
120, 129 Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)		
131, 138 (-139) Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
141 Couverture du besoin en fonds de roulement		
142, 145 Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
1486 Réserves des plus-values nettes d'actif		
229 Immobilisations grevées de droits		
TOTAL I	0,00	0,00
18 Comptes de liaison		
TOTAL II	0,00	0,00
151 Provisions pour risques		
157, 158 Provisions pour charges		
19 Fonds dédiés		
TOTAL III	0,00	0,00
Dettes (3)		
164, 518, 519 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
165, 167, 168, 169, 17 Emprunts et dettes financières divers (3)		
4191, 4192 Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
4196, 4197, 4198 Redevables créditeurs		
401, 403, 408 Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)		
421 à 427, 4282, 4286, 431, 437, 4382, 4386, 441, 443C, 444, 4452, 4455, 4458C, 4457, 446, 447, 4482, 4486 Dettes sociales et fiscales		
404, 405 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
45C, 464, 467C, 4686, 471, 477, 478C, 4887 Autres dettes (5)		
487 Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	0,00	0,00
477 Ecart de conversion (passif)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	0,00	0,00

(1) Dont compte 1201

et compte 1291 résultats sous contrôle de tiers financeurs.

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

(3) En particulier: cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.

(4) Dont à plus d'un an :

Dont à moins d'un an :

(5) Dont fonds des majeurs protégés:

ETAT DU PERSONNEL DE LA VILLE AU 01/01/2022

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP		
		Emplois permanents à TC	Emplois permanents à TNC	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE		2	0	1	2	0	2
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2	0	1	2	0	2
FILIERE MEDICO-SOCIALE		9	4,5	13,5	6	3,5	9,5
Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle	A	1	0	1	1	0	1
Psychologue hors classe	A	2	0	2	2	0	1
Psychologue de classe normale	A	1	2	3	1	0,5	1,5
Médecin pédopsychiatre	A	0	1,5	1,5	0	1,5	1,5
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, psychomotricien, orthoptiste, manip. d'électro	A	1	1	2	0	1,5	2,5
Massieurs-kinésithérapeutes et orthophonistes territoriaux	A	3	0	3	1	0	1
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL		11	4,5	14,5	8	3,5	11,5

ETAT DES AGENTS CONTRACTUELS DE LA VILLE AU 01/01/2022

AGENTS CONTRACTUELS EN FONCTION	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT		
			Indice	Euros	Fondement (4)	Nature (5)	ETP
Médecin Psychiatre	A	MS		52,79	A: détachement	CDD	1,00
Médecin Psychiatre	A	MS		48,86	A: détachement	CDD	0,50
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, psychomotricien, orthoptiste, manip. d'électro	A	MS	463		3-2	CDI	1,00
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, psychomotricien, orthoptiste, manip. d'électro	A	MS	390		3-2	CDD	0,50
Assistant socio-éducatif	A	S	523		3-1	CDD	0,20
TOTAL des contractuels				4			3,20

(1) A, B ou C

(2) ADM: Administratif

TECH: Technique

URB: Urbanisme

S: Social

MS: Médico social

SP: Sportif

CULT: Culturel

ANIM: Animation

PM: Police

OTR: Missions non rattachables à une filière

(3) Indice majoré ou taux horaire brut

(4) (4) Moins du contrat:

3-a: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité

3-b: article 3, 2ème alinéa: accroissement saisonnier d'activité

3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)

3-2: vacance temporaire d'un emploi

3-3-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2°: Emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-4: article 21 de la loi n°2012-347: CDI obligatoirement proposé à un agent contractuel

110: article 110 collaborateurs de cabinet

A: autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un CDD ou d'un CDI. Les contrats particuliers devront être libellés "A: autre" et feront l'objet d'une précision (ex "emploi aidé")

IV - ANNEXE Budget Primitif du Centre Médico Psycho Pédagogique <i>Arrêté et signatures</i>	IV D2
--	---

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 30

Nombre de membres représentés : 9

Nombre de suffrages exprimés : 39

VOTES : Pour : 39

Contre :

Abstentions :

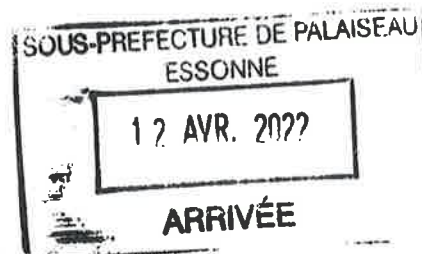
Date de convocation : 31 mars 2022

Présenté par le Maire.

A Sainte Geneviève des Bois, le 6 avril 2022

Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire,
A Sainte Geneviève des Bois, le 6 avril 2022



Les membres du Conseil Municipal,

M. PETITTA

Mme VASSEUR

M. VIMARD

Mme BOUCHON

M. ROGER

Mme SEBBAG

M. LE MEUR

Mme GARCASSET

M. ZAOUTI

Mme DE JESUS CARLOS

M. LUNDA

Mme GARCIA

Mme CRIBIER

Mme JAUNET

M. ESNAULT

M. OUAREM

M. DECOMBLE

M. OBIANYOR

Mme MOLINARI

M. MINATCHY

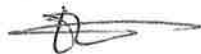
M. BOULANGER

Mme FERROUDJI

M. CHAUVEAU

Mme BARTOLI

M. MARTINS



Mme QUESNEL



Mme ARIEL



Mme MORENO



M. PANTER



Mme BUSSON



Mme QADHI

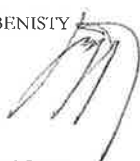
M. SIMON

M. ZLOWODZKI

M. BESSE



M. BENISTY



Mme SCHLATTER



M. LAMAOU

Mme ROLLY

M. CHOLLET



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12-04-2022
et de la publication le 11-04-2022

A Sainte Geneviève des Bois, le 12-04-2022



